

Avis de course
Championnat de France de Pratique Wind Foil
National d'Automne Espoirs Wind Foil
Du 3 au 5 novembre 2022
CVCL LEUCATE

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.2 - les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3 - Il sera fait application des Jauges FFVoile du 12/11/2021 pour les jauges U15, U17 et U19. Pour les Foils Open la jauge appliquée sera la jauge Formula Foil
- 1.4 - En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.2 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.aff.net/events/86

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse : www.aff.net/events/86

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve Championnat de France Wind Foil de pratique est ouverte à tous les Wind Foil : Femme et Homme de plus de 19 ans,
- 4.2 L'épreuve National d'Automne Espoirs est ouverte à tous les Wind Foil :
 - Espoir Foil U15 Garçon & Filles (de 12 à 14 ans)
 - Espoir Foil U17 Garçon (de 14 à 16 ans)
 - Espoir Foil U17 Filles (de 14 à 16 ans)
 - Espoir Foil U19 Garçon (17 et 18 ans)
 - Espoir Foil U19 Féminine (17 et 18 ans)
- 4.3 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.3.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
 - c) une autorisation parentale pour tous les coureurs mineurs.

- 4.3.2 Pour la planche,
 - l'autorisation de port de publicité si nécessaire.
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4.4 Les coureurs peuvent s'inscrire en ligne sur : <https://www.aff.net/media/docs/6338a4fc752e4.pdf>

4.5 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, un coureur doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants:

Série	Droits inscription jusqu'au 28/10/2022	Droits d'inscription à partir du 29/10/2022
Toutes	60€	75€
AFF + Windfoil	100€	130€

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les planches peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 DP] [NP] L'autorité organisatrice fourni des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

L'épreuve peut consister en une série qualificative et/ou une série finale. Format course en Flotte et/ou en groupe et/ou en heat.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation inscription:

Date	De	À
03/11/2022	9h00	12h00

8.2 Contrôle de l'équipement (U15 / U17 / U19 uniquement) :

Date	De	À
03/11/2022	9h00	11h00

8.3 Jours de course :

Dates	Horaires	Classes
03/11/2022	Confirmation des inscriptions 12h30 Briefing – courses à suivre	Toutes
04/11/2022	10h Briefing – courses à suivre	Toutes
05/11/2022	10h Briefing – courses à suivre Remise des prix	Toutes

8.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h00.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Les opérations préalables de jauge se feront sous un format déclaratif, les concurrents devront avant le vendredi 3 novembre 11h00, remettre à l'organisation la fiche déclaration de matériel précisant le type de bateau et son équipement qui sera utilisé durant ce championnat. Cette fiche sera à récupérer à la confirmation des inscriptions

9.2 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.

9.3 [DP] **Matériels de sécurité :**

Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240.
 Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant la compétition.

Port du casque conforme : EN 1385,

Port des équipements individuels de flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW)

Combinaison isothermique **jambes longues** d'une épaisseur minimum de 1,5mn portée intégralement, Veste ou gilet d'impact.

10 LIEU

10.1 L'Annexe I à l'AC fournit le plan du lieu de l'épreuve.

10.2 L'Annexe I à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

11 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les annexes des instructions de courses et aux briefing coureurs si besoin.

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Un arbitrage semi-direct pourra être mis en place pour l'ensemble des séries durant ce championnat. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

13 CLASSEMENT

13.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

13.2 Courses retirées :

a) Quand moins de **3 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand **3 courses à 7 courses** ont été validées le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **son plus mauvais score**,

c) Quand de **8 à 12 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses deux plus mauvais score**.

d) Quand **13 courses** ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses trois plus mauvais scores**

13.3 La RCV B8. A8 s'applique.

13.4 Modalité de classement

Une course sera comptabilisée comme suit :

(a) Une course sous format « Course Racing (longue distance) » comptera pour 1 (une) course,

(b) Une course sous format « Slalom » en heat ou groupe comptera pour 1 (une) course,

13.5 En format **Slalom**, pour l'établissement des poules, le classement individuel national arrêté au 21 octobre 2022 sera utilisé comme clef de répartition. Les formats de course seront :

- Soit un tableau de heats avec une phase de qualification et une phase finale,

- Soit en flotte de qualification, le choix du format sera précisé au briefing coureur.

- Les pénalités BFD, DNS, DNF, NSC seront basés sur le nombre de concurrents classés dans le heat où ils sont le plus nombreux

14 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs pourront être identifiés.

15 EMBLACEMENT

[DP] Les planches doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'elles sont dans le parc à bateaux.

16 PROTECTION DES DONNÉES

16.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

16.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès

aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

17 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

19 **PRIX**

19.1 Les 3 premiers au classement général du championnat de France Windfoil de Pratique se verront décerner le titre de champion de France pour le 1er windfoiler (médaille d'or), vice-champion de France pour le 2eme windfoiler (médaille d'argent) et médaille de bronze pour le 3eme.

Le nombre de sportives et de sportifs requis pour l'attribution du titre de champion(ne) de France est de :

- 10 pour les femmes
- 15 pour les hommes

Si les minimas (10 inscrites pour les femmes et 15 pour les hommes) ne sont pas atteints, l'épreuve Féminine et/ou Masculine sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

19.2 Les 3 premiers au classement général de chaque catégorie Espoirs se verront décerner un prix.

20

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

CVCL : contact.voile@cercledevoile.com

Tel : +33 (0)4 68 40 72 66 / +33 (0)6 62 24 01 01

Didier Flamme : Didier.flamme@ffvoile.fr

Tel : +33 (0)6 73 96 44 96